

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TELT : ATTRIBUTION DES TRAVAUX POUR LES NICHES À CHIOMONTE

Reprise des travaux du Lyon-Turin en Italie avec ces travaux réalisés par le groupement d'entreprises, françaises italiennes et suisses, Salini Impregilo, Vinci Constructions France TP, CSC Entreprise de Constructions et Dodin Campenon Bernard

Chiomonte, 24 janvier 2020 - TELT a attribué le marché pour la réalisation des niches de retournement sur le chantier du Lyon-Turin de Chiomonte, au groupement d'entreprises constitué de Salini Impregilo, Vinci Constructions France TP, CSC Entreprise de Constructions, Dodin Campenon Bernard. Le contrat d'une valeur de **40 millions d'euros prévoit la réalisation de 23 niches**, c'est-à-dire l'élargissement du tunnel existant d'environ 3 m par 40 m. **50 travailleurs seront employés sur ce chantier pendant 19 mois**. Désormais, la galerie de reconnaissance achevée en 2017, se transforme en galerie d'accès au tunnel de base permettant la circulation des camions sur le chantier.

L'attribution de ce marché marque une nouvelle étape dans l'avancement de l'ouvrage sur le territoire italien, d'une part parce que le site de La Maddalena devient le chantier principal de l'ouvrage en Italie, d'autre part car, pour la première fois, "le Pacte du Territoire" pour le Lyon-Turin (signé par la Région Piémont, le commissaire du gouvernement et TELT) prévoyant l'insertion de clauses favorisant les entreprises qui valorisent les retombées environnementales et sociales de l'ouvrage dans les marchés est mis en œuvre.

Le groupement vainqueur a obtenu, par exemple, des points supplémentaires en garantissant un logement aux travailleurs à moins de 3 km du chantier, minimisant ainsi l'empreinte carbone, grâce à une liste de logements fournie par les collectivités locales. Les entreprises s'engagent, par ailleurs, à proposer des contrats de travail à durée déterminée à des personnes en insertion, en assurant également leur formation. Dans les prochains jours, le groupement s'installera sur le chantier et en parallèle, comme le prévoit la législation italienne, le groupement constituera le dossier de "progettazione esecutiva" à soumettre à la validation du ministère de l'Environnement, du ministère des Biens culturels et de la Région Piémont.

Lysiane Soubeyrand – Directrice de la Communication et relations extérieures – lysiane.soubeyrand@telt-sas.com

Gianluca Dati – Direttore aggiunto della Direzione Comunicazioni e relazioni esterne – gianluca.dati@telt-sas.com

Jonathan Arnould – Responsable Communication externe France - Jonathan.arnould@telt-sas.com